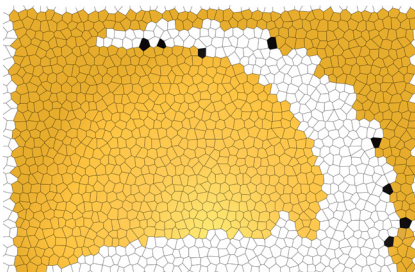


Les Gens d'HMV



Feuille de liaison des agents du CIAS HMV et de la CCHMV. Chaque mois, un focus service et des news. N°25 - Décembre 2023

Directrice de la Maison Des Jeunes Pôle Enfance Jeunesse

Laura Dos Santos

Bonjour Laura, peux-tu nous présenter tes missions et ton poste au sein du pôle Enfance Jeunesse ?

Mes missions consistent à diriger et animer l'accueil de loisirs jeunesse périscolaire et extrascolaire du CIAS (Maison Des Jeunes ou MDJ), accompagner l'élue(e) jeunesse du Conseil Départemental Jeune en lien avec le département et le collège, accompagner la junior association « Les Hauts Mauriennais en Action » dans leur projet, et enfin depuis peu je suis promoteur du net...

La mise en forme des programmes, la mise à jour de la page internet du site de la comcom, des réseaux sociaux de la MDJ, de « facile le numérique » sur le site internet de la CCHMV, et de la rédaction des articles pour les journaux locaux font aussi parties de mes tâches.

Promoteur du net, peux-tu nous en dire plus sur cette mission que tu gères depuis peu ?

Être promoteur du net c'est assurer une veille numérique sur les réseaux pour les jeunes.

On fait de la prévention, de l'envoi d'information et on assure également une présence sur ces réseaux où ils peuvent parler à quelqu'un...

Et la junior association « Les Hauts Mauriennais en Action », de quoi s'agit-il ?

C'est une junior association créée par des jeunes pour partir à Paris l'an passé. Cette année ils souhaitent aller au Puy du Fou et au Futuroscope. Mon rôle c'est de les accompagner dans leur projet et dans leur action d'auto-financement.

Tu as occupé le poste d'animatrice à la Maison Des Jeunes jusqu'en hiver dernier il me semble, période à laquelle tu es partie du CIAS et de la CCHMV pour d'autres horizons à Mery-puis tu es revenue parmi nous, cette fois au poste de directrice de la Maison Des Jeunes.

Qu'est-ce qui t'a fait revenir ? Qu'est-ce qui te plaisait / manquait ?

Ce qui m'a fait revenir à la Maison Des Jeunes, est l'opportunité d'évoluer d'animatrice à directrice. De pouvoir enfin être maître des actions mises en place à la MDJ. Ce qui me manquait, ma vie Modanaise, ma famille et niveau boulot le fait qu'à Modane nous nous occupons en priorité des jeunes et que nous avons du monde qui fréquente notre accueil.

Sur ce nouveau poste de directrice, qu'est-ce qui change par rapport à celui d'animatrice que tu occupais avant ici ?

J'ai plus de responsabilité vis-à-vis du CIAS. En réalité j'étais déjà directrice au sens jeunesse et sport mais pas pour le CIAS. En tant qu'animatrice je ne gérais pas tout ce qui était CAF et les entretiens pro, plannings des animateurs (que je n'ai pas actuellement mais qui j'espère vont arriver bientôt).

Est-ce que tu continues de faire de l'animation sur ce poste ou bien tes missions de directrice prennent tout ton temps ?

Je continue de faire de l'animation chaque soir après l'école, les mercredi, samedi et les vacances scolaires.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton travail et dans cette évolution ?



De pouvoir organiser et gérer mon travail selon les besoins des familles et des jeunes. Montrer que le service jeunesse a des valeurs à apporter aux jeunes du territoire.

Qu'est-ce qui est le moins évident ?

En ce moment ce qui est le moins évident c'est que je suis « seule » dans le service. Il faut surtout être motivé et à l'écoute des jeunes. Je dis souvent que les jeunes peuvent se « garder » tout seul, ils n'ont pas besoin de nous sauf si nous leur donnons envie de venir.

Quelles qualités faut-il avoir sur ton poste ?

Il faut surtout être motivé et à l'écoute des jeunes. Je dis souvent que les jeunes peuvent se « garder » tout seul, ils n'ont pas besoin de nous sauf si nous leur donnons envie de venir.

Qu'est-ce qui est méconnu dans ton travail ?

On dit souvent que le travail d'animateur c'est s'amuser avec les jeunes. Mais toutes les relations créées avec les jeunes font également qu'ils se confient et parfois cela peut être compliqué. La part de responsabilité que nous avons envers les jeunes. Et également tout le travail qui

est fait à coté dans le cadre de la direction de centre de loisirs jeunesse

(déclaration jeunesse et sport, CAF, Conseil départemental, promoteur du net...).

Une insatisfaction ?

Le fait d'être aussi déconnecté de la comcom et du CIAS. Le fait de devoir déménager à chaque vacance dans une salle des fêtes car nos locaux ne sont pas

Rémunération - Revalorisation indiciaire au 1^{er} janvier 2024 : Ajout de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents publics

Après l'augmentation du point d'indice de 1,5 % ainsi que l'attribution de points d'indice majoré différenciés à certains agents bénéficiant des plus petites rémunérations à compter du 1^{er} juillet 2023, l'article 2 du décret 2023-519 du 28/06/2023 attribue 5 points d'indice majoré à tous les agents publics (fonctionnaires et agents contractuels) le 1^{er} janvier 2024.

Relevé des avis du CST de la CCHMV et du CIAS HMV & le mot du Directeur au verso.



adaptés... Et le fait de ne pas avoir d'équipe fixe d'animateurs...

Une satisfaction ?

Je suis reconnaissante qu'Antho (ancien directeur de la MDJ, occupant maintenant le poste de coordinateur du secteur A) m'ait laissé son « bébé » et qu'il me fasse confiance pour le gérer au mieux. Cela m'a permis de prendre des responsabilités et c'est ce que je souhaitais.

Que penses-tu de la restructuration du CIAS ? Comment cela t'impacte à ton niveau (aussi bien positif que négatif) ?

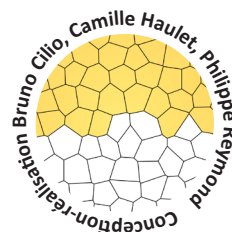
Je pense que nous allons vers le positif. Nous devenons petit à petit un vrai pôle ENFANCE JEUNESSE ce qui n'était pas le cas avant. C'est positif car j'ai plus de lien et d'échange avec l'enfance et cela permet d'être plus efficace dans nos actions. En négatif, je dirai les pains au chocolat avec Christelle et Anthony certains mardi matin !

Si tu pouvais vivre une journée d'un autre collègue, ce serait dans quel service ?

Je vivrais ma journée avec Jess et Patou à l'accueil car il y a l'air d'avoir une sacrée ambiance ! Elles sont toujours joyeuses quand je passe les voir et ça c'est cool !

As-tu le sentiment d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des services de la CCHMV et du CIAS HMV ?

Non je n'ai pas une grande connaissance des services de la CCHMV et du CIAS. Mais petit à petit on commence à se connaître...



Le mot du Directeur

Au cours de ce mois de décembre, derniers Conseil communautaire CCHMV et Conseil d'administration du CIAS HMV sous la présidence respective de Christian SIMON et Jean-Marc BUTTARD, et soirée festive à Avrieux ...

Le sentiment d'une année bien remplie (et bien chargée !) mais aussi le moment de se rappeler les moments forts de l'année et les deux facettes de mon métier de DGS.

- Diriger une administration, et nous n'avons pas chômé avec notamment les différentes réorganisations des services,
- S'assurer de l'avancée technique de tous les projets, et nous n'avons pas chômé non plus !

Enfin, ce sentiment qu'on peut toujours faire mieux !

Grand merci à toutes les équipes de la CCHMV et du CIAS HMV, sans vous, on n'en serait pas là !

Belle fin d'année à toutes et tous, gardons cette envie collective au service de notre territoire !

Philippe REYMOND

Meilleurs Vœux!



Retour en images sur la soirée de fin d'année, le mardi 12 décembre



Relevé des avis du CST de la CCHMV et du CIAS HMV, séance du 05 décembre 2023

Le CST (Comité Social Territorial) de la CCHMV et du CIAS HMV s'est réuni le mardi 05 décembre 2023 à 9h sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, en présence des représentants employeur et des représentants du personnel de la CCHMV et du CIAS HMV.

À l'ordre du jour, les points suivants :

- **Organigrammes de la CCHMV et du CIAS HMV** : Avis favorable à l'unanimité des collèges employeur et représentants du personnel.
- **Suppression d'emplois permanents** : Avis favorable à l'unanimité des collèges employeur et représentants du personnel.
- **Modalités de prise en charge des frais de mission des agents** : Avis favorable à l'unanimité des collèges employeur et représentants du personnel.
- **Protection sociale complémentaire pour le risque « Santé »** : Avis favorable à l'unanimité des collèges employeur et représentants du personnel.
- **Protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance »** : Avis favorable à l'unanimité des collèges employeur et représentants du personnel.